

 Collège Saint-François Rue des Merisiers, 7 1050 Bruxelles	Cours de Grec M. Chaussier <u>Document d'intentions pédagogiques</u>	Classe : 3^e Gt
---	--	----------------------------------

Nom du professeur : J.-F. CHAUSSIER

Intitulé du cours : Culture grecque. 2^e degré Humanités générales et technologiques. Classe : 3^e.

Introduction :

Ce document complète le document général d'intentions pédagogiques de l'école. Il a été élaboré en conformité avec le Règlement général des Etudes de l'école et le programme officiel du cours. Il informe :

1. Des objectifs du cours
2. Des familles de tâches, compétences et critères de réussite
3. De l'évaluation
4. Du matériel scolaire et de la présentation du classeur

1. Objectifs du cours

Le cours de culture grecque du deuxième degré a pour but à la fois de poursuivre l'exploration, entamée au premier degré, de la culture antique sous toutes ses formes et d'élargir cette exploration à un nouvel univers : celui de la culture grecque. Comme au premier degré, il s'agit d'aborder, au départ des témoignages des textes grecs, ce qui fait l'originalité de la pensée grecque sous ses multiples facettes (mythologique, historique, scientifique, politique...) et ce qui la rend toujours actuelle. Nous nous intéresserons donc à des aspects spécifiques de la civilisation grecque (les Jeux Olympiques, la démocratie athénienne, les grandes cités grecques, les tragédies...) en même temps qu'à leur impact actuel ou à l'éclairage qu'ils peuvent apporter à divers aspects significatifs de notre monde (le sport, la politique, le tourisme, la psychanalyse...).

2. Familles de tâches, compétences et critères de réussite

Pour acquérir les compétences précitées, nous privilégierons des **approches thématiques** du cours, construites autour d'un fait de civilisation remarquable ou de personnages célèbres. À travers l'acquisition et la maîtrise d'éléments grammaticaux et lexicaux de la langue grecque (alphabet, déclinaisons, conjugaisons, syntaxe et vocabulaire), nous envisagerons - à partir de textes authentiques - les réalités du monde antique et leur implication

dans la construction de la culture grecque et a fortiori la nôtre. L'approche du cours se veut donc résolument humaniste, expressive et citoyenne.

Compétence : « Aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches ».

Le cours de culture grecque sera articulé en **trois familles de tâches** et mettra à contribution **5 compétences** distinctes :

FAMILLES DE TÂCHES	COMPÉTENCES	OBJECTIFS
FT1 : Rédaction et communication d'une production révélant une <u>compréhension autonome</u> d'un texte grec.	C1 : Exercice de la <u>version</u> et <u>compréhension à la lecture</u> d'un texte non vu au cours.	L'élève sera amené à comprendre et traduire un texte grec en français correct, en montrant une maîtrise rigoureuse des outils d'analyse.
FT2 : Rédaction et communication d'une production révélant <u>l'appropriation du sens</u> d'un texte grec vu en classe, tant dans ses aspects linguistiques que littéraires ou esthétiques.	C2 : Traduction et commentaire de <u>textes vus en classe</u> C3 : <u>Grammaire</u> , <u>vocabulaire</u> et <u>étymologie</u>	L'élève sera amené à témoigner de sa compréhension de textes vus en classe et à les commenter en envisageant l'ancrage contextuel, ainsi que les unités grammaticales et lexicales.
FT3 : Rédaction et communication d'une <u>synthèse</u> , produite à partir de textes anciens, révélant des aspects essentiels de la <u>civilisation gréco-latine</u> .	C4 : <u>Approche collective</u> et commentée d'aspects de la civilisation gréco-latine. C5 : <u>Approche autonome</u> et structurée d'aspects de la civilisation gréco-latine.	L'élève sera amené à créer des liens entre la civilisation gréco-latine et notre identité culturelle, par l'approche de documents et textes anciens, ou par la production d'un travail de recherche personnelle.

3. Évaluation

Évaluation formative et certificative – l'évaluation formative prend place en cours d'apprentissage et vise à mesurer l'état de préparation et de compréhension. Il convient de ne pas la négliger : c'est en effet par son intermédiaire que l'élève peut déjà remédier à ses faiblesses.

L'évaluation certificative clôt une séquence, un parcours ou un trimestre et vérifie l'acquisition des compétences. Elle permet de décider en fin d'année si l'élève est apte à poursuivre son cursus.

Dans les évaluations, le professeur tiendra compte de la qualité d'écriture de l'élève (soin et maîtrise de la langue française) et la cohérence de sa formulation. Dans tous les cas, l'absence de soin et le non-respect des consignes de présentation peuvent représenter des critères de refus d'un travail.

Toutes les évaluations (formatives ET certificative) seront archivées dans le classeur et listées (avec leurs références et les cotes obtenues) dans le répertoire de travaux distribué au début de l'année par le professeur. Les parents sont invités à consulter régulièrement ce document et à apposer leur signature en regard de chaque nouvelle évaluation afin de signifier qu'ils ont bien pris connaissance des résultats de leur enfant.

Retards et absences – Les élèves remettent tous les travaux à temps, sous peine de se voir pénaliser dans la notation finale. L'élève absent s'informe des travaux ou contrôles éventuels et complète son cours le plus vite possible. Les absences aux contrôles (tests ou travaux certificatifs) doivent être couvertes par un certificat médical (voir règlement d'ordre intérieur). L'élève doit, en cas d'absence à tout contrôle certificatif (ou présentation orale), s'informer auprès du professeur de la possibilité de le représenter au jour et à l'heure convenus avec le professeur.

4. Le matériel scolaire et la présentation du classeur

Outre son matériel d'écriture, l'élève se munira à chaque cours des outils suivants :

- Un classeur **A4** (ou une partie dans le gros classeur) comprenant au moins la séquence vue sur le moment.
- Quelques feuilles de bloc et des feuilles à en-tête.

Seules une communication écrite officielle ou une note au journal de classe peuvent justifier l'absence de matériel. Toute autre situation se verra sanctionnée d'une note dans le journal de classe.

Je vous souhaite une année riche et couronnée de succès,

J.-F. Chaussier